



INFOS CHSCT PDG Novembre 2015



Travaux

FONDS DE COMMERCE

Nous avons interrogé notre Direction sur les choix de répartition des fonds de commerce entre les CC et CP en vue de Préférence Client.

En effet, nous redoutons que soient créés des fonds CP appauvris dans certains cas, ce qui pénaliserait certains collègues.

Il nous est répondu que l'égalité des FDC ne sera pas toujours possible (clientèle T1-T2 trop importante ou trop faible, pas assez de matière en fonds T3 à T5 ..), mais il nous est assuré qu'il n'y aurait pas de fonds CP dénaturé, à suivre.....

VOS REPRESENTANTES

Elodie Chaumelle
Elodie Brussac
Michèle Desquilbet

Sonnons l'hallali, les travaux d'Arcachon se profilentet se précisent. Dès mi-janvier, les travaux de mise en conformité des locaux de repli situés à la gare d'Arcachon débutent, migration du personnel mi-mars, puis livraison de la nouvelle agence prévue en décembre 2016.

Nous avons attiré l'attention de notre Direction sur les contraintes suivantes, liées aux locaux de repli :

- ⇒ 4 commerciaux dans un même bureau.
- ⇒ 1 seul bureau pour les rendez-vous clients (plus salon Banque privée selon disponibilité).
- ⇒ Maintien de la filière espèces.
- ⇒ DIE délocalisé définitivement sur La Teste.
- ⇒ Délocalisation provisoire des conseillers spécialisés sur La Teste.

En principe, les GAB seront opérationnels cet été...

Sachant qu'Arcachon ne pourra être en configuration Préférence Client le 23/02/2016, comme annoncé, et que les incitations commerciales prendront effet au même moment, nous demandons à la Direction de veiller aux conditions dans lesquelles nos collègues exerceront leur mission et d'envisager une compensation car l'activité s'en trouvera pénalisée. De même, les nouvelles évaluations annuelles devront tenir compte de cet impact. Enfin, nous demandons des visites de fin de chantier, que ce soit pour les locaux provisoires ou le projet définitif.

PPC

Nous avons pris note des derniers aménagements et relevons les points suivants à revoir :

- Baisse drastique du nombre de CSC.
- Absence de projection de l'équipe CRC.
- Pas de CSC à Gradignan : quelle aberration !
- Pas de CC à Casteljaloux, Cadillac et Martignas.
- Les CC de Cestas, Eysines et Bazas auront en charge la caisse le matin.
- Le Haillan sans DIA ni CC perd son code ACI et devient une « annexe » de Saint Médard.

Info: le suivi CSI de Pauillac sera assuré par Saint Médard, le suivi CSEP par Langon.

